

Objet : Avenant n°1 - Affaire n°24S0024 Travaux de rénovation des couvertures et étanchéités 2024 - Lot 1 : BDC Groupe Chopin, rénovation des étanchéités

N° : VA_DEC2024_518
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 ; R2194-2; R2194-3 et R2194-5 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société SOREC ETANCHEITE domiciliée à LEZENNES (59260), l'avenant n°1 du lot 1 du marché « Travaux de rénovation des couvertures et des étanchéités 2024 » afin de tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations.

Aux prestations initiales du marché sont ajoutées les prestations suivantes :

- Application de peinture antirouille 6761,08 € HT
- Fourniture et pose de garde-corps : 8783,80 € H.T

Montant initial du marché : 156 900,98 € HT

Montant de l'avenant : 15 544, 88 HT

Nouveau montant du marché : 172 445,86 € HT

Imputation budgétaire : 2313 213 2200 GSCHOP

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 30 août 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-205074-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 25 septembre 2024